

344	UTBM service communication	Dépêche n° 158926	Jeudi 1er décembre 2011
		Enseignement supérieur	PRES Bourgogne Franche Comté - Ensmm - UFC - grand établissement -

Dépêche n° 158926

Dijon, jeudi 1 décembre 2011, 18:56:23

[Alexandra Caccivio](#)

Ligne directe : 03 80 77 04 07



Domaine : Enseignement supérieur

Rubrique : Actualité - Ecoles d'ingénieurs - Politique de site - Université

## **PRES Bourgogne Franche-Comté : l'uB, l'UFC, l'ENSMM et AgroSup visent la création d'un grand établissement en septembre 2014**

Le deuxième forum du PRES Bourgogne Franche-Comté, vendredi 25 novembre 2011 à Besançon, marque « un moment historique » où l'uB (université de Bourgogne), l'UFC (université de Franche-Comté), l'ENSMM (École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques) et AgroSup ont exprimé « la volonté non contredite de s'acheminer vers la construction d'un grand établissement », déclare à AEF Claude Condé, le président de l'UFC et le président de l'université fédérale (aujourd'hui organisée en association loi 1901, une association de préfiguration de la future université). Plus de trois cents personnes ont participé à cette journée de travail consacrée au devenir de l'université fédérale qui s'organisera « sur un principe de subsidiarité » respectant « la spécificité des écoles et des universités et leur ancrage territorial », commente Sophie Béjean, la présidente de l'uB et du PRES.

« Nous avons clarifié notre projet car, si notre projet d'université fédérale était clair dans nos têtes, nous n'avons pas été assez explicites par rapport à nos interlocuteurs », indique Claude Condé. L'objectif visé est d'avoir un grand établissement pour la rentrée de septembre 2014, fort de 50 000 étudiants et 2 500 doctorants. L'UTBM n'a pas arrêté sa position mais elle pourrait être intégrée dans ce grand établissement.

### **DÉFINIR LES STATUTS**

« Je me suis toujours exprimé contre la fusion, détaille Claude Condé. Mais c'est un peu un jeu de mots. Car notre projet ressemble à une fusion. Mais une fusion aurait pour conséquence la création d'une université sur le modèle LRU (comme Strasbourg). Or, nous ne voulons pas faire un grand tout, où tout se mélangerait. L'ENSMM, par exemple, ne veut pas perdre sa marque. Cela veut dire qu'il nous faut, dans les statuts, le permettre. Nous sommes en cela plus proches de ce qui s'est fait en Lorraine où a été créé un grand établissement qui, par définition, peut être dérogatoire à la LRU. » « Nous travaillons sur le principe de l'union plutôt que sur l'idée d'une fusion », dit également Sophie Béjean.

La définition des statuts du futur grand établissement est le premier chantier ouvert. « Les statuts doivent instiller le fédéralisme » retenu comme principe fondateur, selon Claude Condé. « C'est quelque chose que nous savons faire, dit-il. Au sein des universités, nous avons déjà des IUT ou des écoles d'ingénieurs, c'est-à-dire une gouvernance unique, mais des entités qui ont une certaine autonomie. » Il évoque la piste des collégiums, « un outil que toutes les universités ont mis en place », qui permettent de réunir différentes UFR et qui pourraient avoir autorité pour penser l'articulation des diplômes dans ce grand établissement.

### **ORGANISER LA CONVERGENCE**

L'uB, l'UFC, l'ENSMM et AgroSup doivent par ailleurs s'atteler à un deuxième chantier, celui de la convergence, qui vise toute l'organisation des quatre établissements, depuis les systèmes d'information jusqu'aux régimes indemnitaires. Le processus est en marche. « Cinquante

formations sont déjà cohabilitées (AEF n°[158549](#)) et, à compter du 1er janvier 2012, nous porterons trois écoles doctorales communes Bourgogne Franche-Comté », détaille Sophie Béjean.

Le troisième grand chantier vise à organiser les conditions « pour un dialogue continu avec la communauté », souligne Claude Condé. Nous sortons d'une période, avec l'idex, où les projets (parce que nous étions tenus par l'urgence) n'ont sans doute pas été élaborés de manière assez collégiale mais par équipes projets », déclare le président de l'UFC. « Nous avançons à grands pas avec l'adhésion de la communauté universitaire présente lors du forum, ajoute Sophie Béjean. Cette adhésion est un enjeu fort. Il nous faut pour cela associer l'ensemble des équipes et des services pour que l'ensemble de la communauté construise le futur établissement. Nous allons pour cela monter un comité de pilotage, des groupes de travail et probablement une assemblée constituante. »

« Cette construction ne sera pas sans poser des problèmes techniques, dit encore Claude Condé. Nous l'avons déjà vécu avec l'intégration des IUFM qui nous a pris trois ans. Là, nous passons à une autre échelle, avec deux universités et deux écoles, qui doivent converger. D'autres y sont arrivés ! Nous réussirons. »



#### Contacts :

- Université de Bourgogne, Dominique Annet, directrice de la communication, 03 80 39 50 07, [communication@u-bourgogne.fr](mailto:communication@u-bourgogne.fr)

- Université de Franche-Comté, Maryse Graner, 03 81 66 58 11, [maryse.graner@univ-fcomte.fr](mailto:maryse.graner@univ-fcomte.fr)

#### Lire aussi dans les dépêches :

► [Les universités de Bourgogne et de Franche-Comté repensent leurs formations à l'échelle du PRES](#)

AEF n° 158549 du jeudi 24 novembre 2011 - CU

► [PRES Bourgogne Franche-Comté : les projets prévus dans l'idex verront le jour malgré l'échec de la candidature](#)

AEF n° 157861 du jeudi 10 novembre 2011 - ES

► [Olivier Beaunay nommé directeur général du PRES Bourgogne Franche-Comté](#)

AEF n° 156004 du lundi 3 octobre 2011 - ES

► [L'UTBM rejoint le PRES Bourgogne Franche-Comté](#)

AEF n° 154417 du jeudi 1 septembre 2011 - ES

► [Le PRES Bourgogne Franche-Comté va s'organiser sur « deux pieds » : une FCS et une université fédérale \(Claude Condé\)](#)

AEF n° 141185 du mercredi 24 novembre 2010 - ES

[Mes paramètres](#)

[Ne plus recevoir de mail](#)

[Interruption provisoire](#)

[Désabonnement](#)

© Copyright AEF - 1998/2011 - 71207

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.

Accéder au site de AEF : <http://www.aef.info>